LE PUBLICISTE.

DUODI 22 Fructidor, an VIII.



Le prix de l'abonnement du Publiciste est de 13 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, & 50 fr. pour l'année.

55,

ires.

PAIRMENS PROVESSIRES

1 de 5058 à 5270

ETATS SUPPLEMENTAIRES

usqu'au

à 2200.

lettres,

payées

défen-

, seront

l'au 8,

iemens,

es par-

tes; par tous les abonne-, no. 17,

dotes & ris, chez

ole & le & Arts; Les loix & arrétés des consuls sont imprimés textuellement, & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de prix.

Les lettres & les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du Publiciste, rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

I TALIE.

Extrait d'une lettre de Milan, du 26 août (7 fructidor).

On se rappelle que, lors de l'évacuation de Milan, à la fin d'avril 1799, les directeurs cisalpins se retirerent avec l'armée française, & que l'un d'eux, le cit. Adelasio, jugea à propos de s'arrêter tout-à-coup, & de rester parmi les austro-russes. Il paroît que, d'après l'extrême inégalité de forces qu'il remarquoit entre les deux armées, il regardoit comme impossible que les Français parvinssent à se maintenir en Italie. On sait effectivement que le général Moroau passa le Tessin avec 10 ou 12 mille hommes seulement, restes de l'armée française dont le général Schérer lui ayoit remis le commandement 3 on 4 jours avant la retraite de Milan; & il est hors de doute que, si le général Suwarow, qui marchoit à sa poursuite avec 60 mille hommes, eût dirigé, des les premiers jours de mai, ses principales forces vers.les Alpes, au lieu de perdre trois semaines en attaques inutiles, contre la forte position de Moreau à Valence & Alexandrie, il ne seroit resté d'autre parti à celui-ci, que de faire sa retraite derriere Coni & vers les autres passages des Alpes, pour couvrir le territoire français; des-lors, rien n'eat été plus facile aux austro-russes, que de le couper dans da riviere de Gênes du corps d'armée de Naples, qui ne se mit en marche que dans les premiers jours de mai, & n'arriva que le 10 juin sur le théâtre de la guerre. Les fautes de Suwarow & l'habilité, ainsi que l'audace du général Moreau, relarderent alors de huit mois les événemens qui ont lieu à l'ouverture de la présente campagne. Mais assurément, on ne devoit pas s'attendre que les Français conserveroient un pied en Italie, & encore moins, qu'ils parviandroient à reconquérir, en si peu de tems, le Piémont & la Cisalpine.

Le citoyen Adelasio n'a pas été le seul trompé dans ses calculs. Aujourd'hui il demande à rentrer dans sa patrie, & l'on croit que sa demande sera admise. Cependant on vient de publier contre lui dans une gazette cisalpine une violente diatribe, dans laquelle on l'inculpe, non-seulement d'avoir découvert aux généraux autrichiens un dépôt de papiers importans, mais encore d'avoir fourni à la com-mission de police établie à Milan, par le comte Cocastelli, des renseignemens qui n'ont pas peu contribué à faire arrêter,

emprisonner & maltraiter un grand nombre des républicains, tant de cette ville que de plusieurs autres de la cisalpine. D'après ces imputations qui ne paroissent pas dénuées de fondement, il seroit, ce semble, imprudent au gouvernement cisalpin, & dangereux pour Adelasiolui-même, qu'on lui permît de renirer sur le territoire cisalpin, avant que la paix fût définitivement conclue, ou du moins qu'il se fût pleinement justifié; ce qui lui sera bien difficile, d'autant plus que cet ex-directeur a été évidemment transfuge de ses collegnes : on prétendit même, dans le tems, qu'il avoit emporté avec lui une partie de la caisse publique; & l'on renouvelle sujourd'hui ce reproche à l'appui des autres.

RUSSIE.

De Petersbourg, le 12 août (24 thermidor).

La Gazette de la Cour d'aujourd'hui contient la nouvelle de la mort de la petite-fille de l'empereur, la grandeduchesse Marie-Alexandrowna, âgée de deux ans.

SUEDE.

De Stockholm, le 19 août (1er. fruetidor).

Pour réaliser les biliets de créance de l'Empire, la banque vient d'ouvrir un emprunt de l'or & de l'argenterie prohibés, ainsi que des monnoics étrangeres. Cet emprunt obtient jusqu'à présent le plus grand succès, les possesseurs d'une quantité d'argenterie inutile pouvant par ce moyen l'échanger contre des capitaux.

AUTRICHE.

De Vienne, le 24 août (6 fructidor).

On assure, pour la vingtieme fois, que l'archiduc Charles à accepté le commandement de l'armée.

On craint beaucoup ici que le peuple ne se porte à des excès contre les ministres, si la guerre a lieu.

Le général Alvinzi est parti pour Bude, où il doit organiser une levée en masse.

Depuis queiques jours notre papier est beaucoup tombé. A Saint-Pollen, on a découvert à tems qu'on vouloit mettre le feu aux quatre coins de la ville. Il en a été de même à Prague, où l'on a arrêté plusieurs des incendiaires.

Devant la maison où demeure lord Nelson, il se trouve toujours plus de 2 à 500 personnes quand il veut sortir. Lorsqu'il arriva à Gratz, une grande multi-ude de monde courut pour le voir; il laissa non-seulement entrer du monde dans sa chambre, mais il se promena dans lu rue, donnant Re bras à lady Hamilton; par là il contenta le peuple. On trouve assez ressemblant le portrait qu'on a de lui. On s'apperçoit peu qu'il a perdu an oil; il n'en est pas de maine de son bras droit, ne portant rien dans sa manche qu'il a attachée à son habit. Il a dans sa maison une négresse qui est, dans son genre, une beauté rare.

Toutes les modes sont actuellement à la Nelson.

ALLEMAGNE.

De Leipsick, le 24 août (6 fructidor).

On apprend de toutes parts que la grande chalcur a desséché tous les ruisseaux & petites rivieres. Dans un village non loin de Dresde, la baisse considérable de la riviere a laissé paroître une pierre sur laquelle est gravé 1704, ce qui-prouve que cette année la riviere fut aussi basse que

De Munich, le 29 août (11 fructidor).

On vient de publier ici ce qui suit :

On vient de publier ici ce qui suit:

Avant l'entrée des Français dans les pays électoraux, on a déjà exhorté paternellement par une proclamation spéciale les sujets à tenir une conduite tranquille & honnété vis-à-vis des troupes étrangeres, & à s'abstenir de tout mauvais procédé & de tout excès, qui pourroit les plonger eux mêmes dans le plus grand malheur. Malgré ces exhortations, plusieurs sujets, principalement dans le pays occupé par l'aile gan he de l'armée frinçuire, doivent avoir pris part à des excès & des crimes indignes de la nation, qui nonseulement ne peuvent rester impunis, mais qui ont aussi entrainé, de la part des troupes françaises, des mesures très onéreuses pour des commanes innucentes.

On charge, en conséquence, tous les magistrats & les autorités civiles, ainsi que les curés, qui doivent diriger leurs outailles par des principes de religion & de morale, d'exhorter liérativement les sujets à une conduite trinquille, pacifique, amicale & propre à éloigner toute discorde avec le militaire français. On reppelle, en même tems, aux tribunaux ordinaires, l'obligation de faire punir, sans retard, les oupables, daus tous les cas où il peurroit avoir été commis quelque excès ou quelque crime, & de prevenir ainsi toutes suites fâcheuses ultérieu es. Nonobstant cette sévérité, les fonctionnaires publics doivent faire tous leurs efforts pour appuyer, avec énergie & modération, toutes les plaintes justes des sujets, & pour étoigner, de cette manière, le mécontentement qui pourroit voite commencent à désoler le pays, & qu'on en attribue la Laute à des leur suites plus graade partie, des déserteurs, manauleurs & vagaderads qui les mavais qui souffrent eux-mêmes de ces désordres Pour mêtre les sujets qui souffrent eux-mêmes de ces désordres Pour mêtre les sujets qui souffrent eux-mêmes de ces désordres Pour mêtre les sujets qui souffrent eux-mêmes de ces désordres Pour mêtre les sujets qui souffrent eux-mêmes de ces désordres Pour mêtre les sujets à l'apri de des déserteurs, manauleurs & vagaderads qui co

D'Augsbourg, le 28 août (10 fructidor),

Le général Morcau envoya hier au général Kray, par un de ses aides-de-camp, le citoyen Strolts, l'annonce que dans douze jours il recommenceroit les hostilités.

Il paroît certain à présent que le cabinet d'Autriche n'a pas vonlu la paix. Il a desiré l'armistice pour fortifier les frontieres des états héréditaires , pour complétter ses arm'es & en organiser de nouvelles, & pour travailler, s'il est possible, à former une nouvelle coalition. Tous les projets de Pitt , toutes ces descentes sur les côtes de la France & de la Hollande, servent à M. Thugut d'argumens pour engager l'empereur, contre ses intérêt, contre ceux de tous ses peuples, contre l'opinion de l'Allemagne & contre celle de tous ses états, à continuer la guerre. Jamais ministre ne fut plus coupable.

L'agent le plus actif de l'Angleterre , c'est toujours Wickham , c'est lei qui paie actuellement les troupes de Pélecteur de Baviere ; il en forme de nouvelles dans le cercle de Franconie. Son banquier, M. Babouin, négocient de Lyon, énugré, est à present à Anspach avec la caisse. La femme de Wickham se retire en Hongrie, ou, dit-on, la

famille impériale doit se retirer , si les troupes françaises

arrivent jusqu'à Vienne.

L'armée du général Moreau, indépendamment des deux corps des généraux Sainte-Susanne & Delaborde, consiste en neuf divisions, qui sont évaluées à quatre-vingt mille hommes. Malgré les nombreux renforts qu'elle doit avoir reçus, d'après les gazettes allemandes, l'armée du général Kray n'est gneres que de 60 mille hommes, en y comprenant les contingens bavarois & wurtembourgeois: la cavalerie forme le tiers de cette armée. Les Tyroliens qui sont compris pour 8 ou 9 mille hommes dans l'infanterie, annoncent toujours moins de dispositions à se battre contre les Français. Tout donne donc lieu d'espérer que le général Moreau obtiendra les succès les plus décisifs des l'ouverture

De Stutgard, le 1er. septembre (14 fractidor).

Le général Richepanse est parti aujourd'hui pour Goepingen, ou sont arrivés la plupart des corps faisant partie de sa division, qui avoient été mis en cantonnement dans le duché de Wurtemberg.

De Francfort, le 2 septembre (13 fructidor)

On porte à 40 mille hommes effectifs les forces des différentes divisions qui composent les corps d'armée aux ordres des généraux Augereau & Sainte-Suzaone; elles paroissent destinées principalement à empêcher que l'archiduc Charles ne détache des troupes au secours de M. de Kray. Au reste il n'y a en Boueme que de foibles garnisons, composées de quatriemes bataillons; mais on a organisé, en bataillons, un assez grand nombre de milices ; & c'est à la tête de ces troupes que l'archiduc Charles doit défendre la Bohême contre toute invasion des Français.

ANGLETERRE.

De Londres, le 1er. septembre (14 fructidor).

Lord Bridport, comme lieutenant-général des troupes de la marine, reinplace l'amiral Barington, qui en étoit général. Le comte de Saint-Vincent a été nommé au grade du

Les dernieres nouvelles de Copenhague, qui sont du 25 août, portent que l'amira! Dickson continue de moviller, avec sa flotte, sous la forteresse de Cronembourg Chaque vaisseau anglais est en face d'un vaisseau danois, & de part & d'autre on est tout prêt au combat. Cependant les officiers des deux flottes se visitent mutuellement. L'auxiral danois est venu à bord du vaisseau de l'amiral Dickson, qui l'a fait saluer de 9 coups de canon. Ce dernier a été ensuite invilé à diner à terre. Notre flotte reçoit d'Elseneur toutes les provisions dont elle a besoin.

Les vaisseaux expédiés sous les ordres du capitaine Graves,

pour aller renforcer l'amiral Dickson, sont :

Le Cumberland , de 74; le Terrible , de 74; la Résolution, de 74; l'Agamemnon, de 64; le Raisonnable, de 64, & le Monmouth, de 64.

On apprend que le Roi-Georges, navire marchand, de 700 tonneaux, revenant de la Jamaïque à Londres, a sauté, & qu'une grande partie de son équipage a péri. Il y avoit 400 pipes de vin de Madere à bord.

Le dernier tremblement de terre qui s'est fait sentir d'une maniere si terrible sur la côte de Suma!ra, a élevé à la surfaçe de la mer un écueil dangereux & d'une grande étendees a qui n'est point marqué sur la carte. Il a été déconvert, le

20 br releve l'instr

Le relati succi De nistro à Hé Di

direc U chef rever U chan

qu'à

ment L les er hier; du j servi rent témo

D

le co de S

& d qu'il Wu plus gens appa déin bell

rieu suit dan tous l'en I

H

mei qua l'an

pais

cos. div Bla

20 brumaire de cette année, par le navire le Bergen. Le relevé exact qui en a été pris, va être renda public pour l'instruction des navigateurs.

caises

des

orde,

atre-

u'elle

rmée

s, en

eois:

terie,

énéral

erture

cepin-

tie de

ans le

s dif-

ordres

oissent

harles

reste

ées de

ıs, un

le ces

contre

pes de énéral.

de du

da 23

uiller,

le part

fficiers

danois

l'a fait

invilé

es pro-

Graves,

Lution,

64, &

nd , de

a sauté,

y avoit

ir d'une

à la sur-

tendue,

vert, le

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARMÉE D'ORIENT.

Le Moniteur de ce jour contient encore quelques pieces relatives aux événemens de l'Egypte. En voici l'extrait trèssuccinet:

Deux lettres du commissaire-ordonnateur Leroi, au ministre de la marine, pour lui annoncer la défaite des Turcs à Héliopolis, & l'assassinat de Kléber

Différens ordres du jour. L'un du 8 sloréal, qui annonce qu'à l'administration des snances d'Egypte à succédé un

directeur des revenus publics. Un autre, du 17 floréal, qui annonce que le général en chef a accordé la peix à Mourad - Bey, en lui laissant les revenus de la province de Girgeli.

Un troisieme & quatrieme relatifs à la vente des marchandises de la douane d'Alexandrie, & à l'approvisionnement des magasins de marine de cette même ville.

La plupart de ces faits sont connus de nos lecteurs par les extenits qu'ils out vu dans nos feuilles d'hier & d'avanthier; & si nous y revenons anjourd'hui, c'est sur les traces du journal officiel, pour ue rien négliger de ce qui peut servir de documens à l'histoire; & parce qu'enfin ils acquierent une nouvelle force lorsqu'ils sont appuyés par plus de témoignages.

De Strasbourg, le 18 fructidor.

Des lettres de Francfort, du 15, disent positivement que le corps austro-mayençais, sous les ordrés du général baron de Simbschoen, a effectué sa retraite des environs de Harau & d'Aschaffenbourg dans l'évêché de Bamberg. Tout ce qu'il y a de précieux à Aschaffenbourg, sera conduit à Wurtzbourg ou à Hanau. L'électeur de Mayence ne se croit plus en sûreté à Wurtzbourg : il en est parti pour Heiligenstatt, petite ville dans l'Elchsfeld, en Saxe, qui lui appartient. Le lan Igrave de Hesse-Cassel a donné ordre de démolir les murs & les portes de la petite ville de Berghen près Francfort, pour que dans la suite aucune des armées belligérantes ne puisse s'y tenir.

Il est à présent décidé à Vienne, que les places supérieures du conseil aulique de guerre ne doivent, dans la suite, être occupé s'que par des généraux qui out servi pendant plusieurs campagnes. Les généraux Mack & Zach en sont nouamés membres. Tous les roturiers out été exclus de tous les emplois, dans ce couseil, par une ordonnance de l'empereur.

Du Havre, le 18 fructidor.

Depuis que nous flottons incertains entre la guerre & la paix, il est impossible de se livrer à aucune spéculation commerciale. Les approvisionnemens sont nu's; & malgré les arrivages par Dieppe, Calais & Anvers, ou doit estimer les quantités de denrées de cette aunée, comparées à celles de l'aunée dernière, dans la proportion d'un à six.

(Courier du Havre).

De Bravelles, le 19 fructidor.

Les Anglais ne se sont pas retirés entierement de nos cores : une division, composée de bâtimens de guerre de diverses grandeurs, se montre journellement à la vue de Blankemberg & d'Ostende; une seconde division, forte de

deux vaisseaux de ligne de construction anglaise & de six frégates, est toujours en station à la vue de Flessingue. Il y a aussi constamment des vaisseaux de guerre ennemis aux embouchures de la Meuse & de l'Escaut.

De PARIS, le 21 fructidor.

Malgré les apparences de guerre, les amis de l'humanité n'ont pas perdu tout espoir de paix. Aujourd'hui même que tous les journaux publient la dénonciation ou la fin de l'armistice, nous avons bien des raisons de croire que tous les préparatifs hostiles n'ont eu de part & d'autre qu'un seul & même but, celui de présenter un état de force assez respectable pour imposer à son adversaire l'obligation d'être

— Le préfet de Paris vient d'établir pour cette commune une agence de surveillance pour la régie intéressée de l'octroi. Cette agence est composée d'un commissaire-général (le citoyen Bergerot, ancien liquidateur de la dette des émigrés.) & de deux agens (les citoyens Joubert & Daulmont). Elle est chargée, 1°. de vérifier les registres de déclarations, & les états de recette; 2°. de se faire rendre compte des mesures prises pour arrêter la fraude; 3°. de poursuivre d'office auprès des tribunaux compétens tous les procès pour faits de contravention; 4°. de surveiller la perception & la régie, &c.... Cette agence entrera en activité le 1^{er}. vendémiaire prochain.

— On prépare dans la maison de l'Oratoire des appartemens pour le président & le secré ai e-général du conseil des prises. On dit que ce tribunal a déjà juge trente-sept affaires depuis son établissement.

Le citoyen Esmenard a été choisi par le ministre de l'intérieur pour composer l'hymne du premier rendémiaire.

Un employé du ministre de l'intérieur est chargé de conduire & d'accompagner aux spectacles & par-tout où la curiosité peut être satisfaite, les vendéens députés de leur pays.

- Un citoyen, dont nous ne pouvous pas suspecter la véracité, vient de nous raconter le fait suivant :

Il y a trois départemens à la Force, l'un pour la police, l'autre pour les dettes; le troisieme, dit Bâtiment neuf, est destiné aux volcurs ou condamnés, ou prêts à l'être.

On condaisit il y a quelque tems dans ce dernier département un homme que les autres prirent pour un mouchard. Quand ils crurent en avoir acquis la preuve, ils lui couperent la tête, qu'ils jetterent dans le secau des ordures.

Le gnichetier vint les visiter suivant la coutume. Le premier objet qui le frappa sut un cadavre sans tête & gissant sur le pavé ensanglanté. — Scélérats, qui a commis cet assassinat? — Point de réponse. Il s'adresse individuellement à celui dont il est le plus voisin: — Réponds, malheureux, qui a coupé la tête de cet homme? — Cet homme, répond l'autre, est né comme cela. . . . — Et toi? s'adressant à un s coud. — Le second répond : C'est lai-même qui s'est coupé la tête & l'a jettée dans le sceau. Impossible d'en tirer autre chose. Tous out répété imperturbablement l'une & l'autre de ces deux étranges réponses.

Cet événement extraordinaire & récent devoit mettre en défaut toute la surveillance de la police & du concierge.

Comment prévoir un crime de cette nature?

Et comment découvrir un coupable là où tous le cachent, en s'avonant tous pour tels?

Depuis ce tems-là toutes les fois qu'ils croient voir un

mouchard parmi oux; îls lui disent audacieusement : Prends garde à toi, nous te ferons naître sans tête.

— L'auteur d'une découverte nouvelle, affichée sous le titre d'expérience aëro-fluviale, nous apprend qu'il a trouvé le moyen de passer sans danger tous les fleuves & dans tous les tems, tems de glace, tems de sécheresse, tems d'orage. Il doit en faire un essai public sur la Seine; & plusieurs magistrats qui ont pressenti l'avantage de sa découverte lui ont promis leur présence. Quant aux autres qui voudront en être les témous, ils paieront. La souscription est ouverte, 5 francs par billets, ou 10 fr. pour quatre billets. Cela est modeste.

— Le même journal qui avoit amoncé l'arrestation de quatre brigands au moment où ils relayoient à Evreux, nous apprend aujourd'hui que ce ne sont point des brigands, mais bieu des marchands de chevaux, qui out été aussi-tôt pelâchés qu'interrogés.

— Le citoyen Barillon vient de publier son mémoire en réponse à celui du citoyen Castanet, son ancien associé à Saint-Domingue, à un exposé des faits qui nous a paru fort clair, est jointe une consultation rédigée par les citoyens Portalis, Simeon, Rimbert, Bonnieres & autres jurisconsultes célebres, qui ea fait une démonstration.

— Les troupes du camp sous Amiens ont fait la petite guerre le 10 fructidor, depuis danz heures jusqu'à six, en présence de tontes les autorités civiles & de plus de 30 mille spectateurs. Le général Sarvazin, qui commande en l'absence de Murat, a témoigné la satisfaction que lui ont fait éprouver & l'habileté des chefs & l'ardeur des troupes, dans îne lettre écrite au général César Berthier & qui a été lue à l'ordre du jour.

— Le gouvernement espagnel vient de renouveller toutes les loix anciennes contre les juifs, & a défendu en mêmetems à tous les étrangers, de quelque nation qu'ils soient, de paroître sur aucun théâtre en qualité d'acteurs, de danseurs, de chanteurs.... Cette dernière défense peut n'êrre qu'une affaire de police, motivée sur quelque circonstance ignorée du public; mais l'arrêté contre les juifs ne laisse pas que d'étonner dans les circonstances actuelles.

CONSULAT.

Les consuls de la république out pris, le 18 fructidor, un arrêté qui permet aux préfets & commissaires manitimes de proroger, pour trois mois & plus, le terme des passe-ports accordés aux colons propriétaires & autres citoyens Français par le ministre de la marine.

Autre asrêté du même jour, qui accorde aux chefs d'escadron ou de bataillon, adjoints aux états-majors-généraux, la même solde qu'aux aides-de-camp du même grade,

Autre du même jour, qui autorise les habitans du Finistère d'élever à Carhaix un monament à la mémoire de Latourd'Anvergne.

Autre du mêmesjour, qui ordonne que les tribunaux d'arrondissement & d'appel donneront, pendant les vacances, par décade, au moins autant d'audiences qu'il y a de sections dans le tribunal.

Autre du même jour, qui maintient, jusqu'à nouvel ordre,

la loi du 20 mars 1791, relativé aux attributions des avoués qui fixe des émolumens des gressiers, avoués & huissiers; à qui ordonne que, par provisions, les avoués suivront la procédure établie par l'ordonnance de 1667 & réglemens potérieurs.

Autre du même jour, qui ordonne que les biens & revenus des établissemens, connus dans la Belgique sous de nom de Beguinage, seront gérés & ad nivistrés, conformément aur loix, par les commissaires des hospices dans l'arrondissement desquels ces établissemens sont situés.

MINISTERE DE LA POLICE GÉNÉRALE.

La personne qui , sous la désignation des lettres intiales A. B. C., a écrit au ministre de la police générale, à la date du 12 fructidor présent mois, est invitée à se présenter, quand elle voudra à ce ministere.

Bourse du 21 fructider.

Amsterdam
Idem cour $.56\frac{5}{8}$, $57\frac{1}{8}$.
Hamb189, 188.
Madrid . 5 fr. 10 c. le billet.
Madrid effect 14 fr. 35 c.
Cadix 5 fr. 10 c. le billet.
Cadix effect 14 fr. 15 c.
Gênes effectif 4 fr. 55 c.
Livourne 4 fr. 98 c.
Bale 4 per. , 1 2 per.
Lyon $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$.
Marsoille 7 hours
Marseille $\frac{7}{8}$ à vue.
Bordeaux 2 per. à vue.
Montpellier 3 per. 25 j.
Rente provie
Rente provis 17 fr. 25 c.

I

Le

tromp

pont

mais

triche

Le

de re

assur

repris

fort e

Le

tend

appo

si no

D

& de

Lech

gené

se di

0

avan

com

de K

Le fi

L

unv

sem

les o

beat

le le

ném

de

car le r

aug

de

sch I gén

de

Café Martinique, 2 f. 30 c. — Café St-Damingue, 1 fr. 95 c. — Café Bourbon, 2 fr. 5 c. — Sucre de Hollande, 1 fr. 70 c. — Lompce auglais, 1 fr. 65 c. — Mélisse de 14 l., 1 fr. 65 c. — Mélisse de 10 l., 1 fr. 70 c. — Refinade, 1 fr. 80 c. — Sucre pilé, 2 fr. 00 c. — Sucre terré blanc, 1 fr. 50 c. — Sucre terré bland, 1 fr. 00 c. — Sucre brut, 60 d. 90 c. — Poivre de Hollande, 0 fr. 00 c. — Poivre anglais, 2 fr. 20 c. — Cacao Caraque, 1 fr. 80 c. — Cacao des Isles, 1 fr. 75 c. — Coton du Levant, 2 fr. 90 c. — Coton de Fernambourg, 4 fr. 75 c. — Coton de St-Domingue, 4 fr. 40 c. — Huile d'olive, 1 f. 40 c. — Eau-de-vie 3/6, 315 fr. — Cognac, 22 deg., 250 fr. — Montpellier, 22 deg., 215 fr. — Potasse d'Amérique, 85 fr. — Potasse de Dantzick, 70 fr. 00 c. — Savon de Marseille, 1 fr. 20 c.

Correspondance de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans avec Louis-XVI, la reine, Montmarin, Liancourt, Biron, Lalayette, &c., publiée par L. C. R. Prix, 5 fr., & 4 fr. franc de port. A Prix, chez Marchaud, libraire, palais du Tribunat, gaderie neuve, nº. 10.

Aurons nous la Paix? Ne l'aurons nous pas? brochure in-8°; Prix, ufr., & 1 fr. 25 cent. fraue de port. A Paris, chez madame Brigithe Mathé, cabinet littér ire, palais du Tribugat, sous les colonnades du passage Radziwill, n°. 101.

Poèmes et Discours en vers de Voltaire, vol. in-18, édition stéréatype. Prix, en feuilles, papier ordinaire, 75 cent.; papier fin, 1 fr. 25 cent.; petit papier vélin, 3 fr.; grand papier vélin, 4 fr. 50 c. A Peris, chez Firmin Didot, libraire, rue de Thionville, nºa. 116 & 1850.

and the control of th